

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

N° 9/2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le cinq mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Adrien Carret, Alain Arnaud, Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol, Ludovic Bateur, Maryline Trichard

Excusé : Damien Lamboley

Jean-Claude DESBAT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 21 février 2024

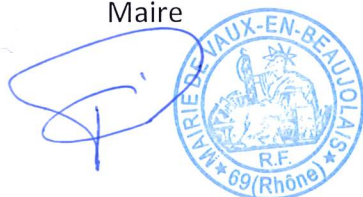
OBJET : COMMUNE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire présente aux conseillers, le compte administratif 2023 qui donne les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	1 384 994.51 €	1 384 994.51 €	714 238.87 €	714 238.87 €
Réalisé	794 435.56 €	874 474.89 €	165 202.74 €	167 900.15 €
Résultat 2023	80 039.33 €		2 697.41 €	
Résultat 2022	630 235.57 €		130 467.68 €	
Résultat de clôture de l'exercice 2023	710 274.90 €		133 165.09 €	
Résultat final 2023	843 439.99 €			

Le Maire s'étant retiré, Madame FOLEY Geneviève fait approuver le Compte Administratif 2023, qui est adopté à l'unanimité.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 07/03/2024
Date de publication sur le site Internet : 07/03/2024